

À quoi servent nos prisons?

AUDREY HANARD
ET LAURENT HANSEEUW

La première est présidente du Groupe du Vendredi et manager de Telos Impact, le second est membre du Groupe du Vendredi et administrateur de sociétés familiales.

Le rôle des prisons a fortement évolué au cours de l'histoire. Dans l'Antiquité, l'incarcération n'existait qu'à titre principalement préventif ou utilitariste, pour forcer une personne à payer ses dettes, par exemple. Sa fonction protectrice, écartant la société d'individus dangereux, ou son rôle rédempteur, ne sont apparus que bien plus tard, au XIX^e siècle. C'est à cette période que le recours structurel à des peines d'enfermement apparaît, ainsi que les débats principaux sur l'objectif poursuivi par ces peines.

Assez rapidement, deux grands courants s'opposent. L'un voit la prison comme outil punitif et de protection de la société, écartant les individus considérés comme dangereux, afin qu'ils paient leurs dettes vis-à-vis de celle-ci. Une autre pensée, positiviste, voit la prison comme un lieu de rédemption ou de rééducation, permettant à l'individu de se réinsérer, une fois sa peine purgée.

Vecteurs de radicalisation

Ces antithèses n'ont, jusqu'à aujourd'hui, jamais fusionné dans une vision commune mais elles ont néanmoins toujours partagé un objectif commun: protéger la société et les individus qui la composent, que ce soit en empêchant des criminels de perpétrer ou en les transformant pour le meilleur.

En Belgique, au XXI^e siècle, ce but essentiel n'est pas atteint.

Comme le montre le rapport du Groupe du vendredi à paraître la semaine prochaine, le système pénitentiaire échoue à maints égards dans son rôle protecteur. En comparaison européenne, la Belgique prend une approche relativement sécuritaire, notre taux de détention ramené à la taille de la population étant 10 à 30% plus élevé que chez nos voisins, voire le double de celui des Pays-Bas. Le taux de récidive connu est cependant abyssal (presque 60%!) lorsque l'on prend la peine de le mesurer.

Les conditions de détention et la surpopulation carcérale sont telles que de nombreuses maladies se propagent, voire réapparaissent en prison, celles-ci étant parfois contagieuses, y compris pour les personnes à l'extérieur, quand les détenus ressortent. Enfin, il a été démontré que les détenus sont particulièrement sensibles aux discours radicaux, en particulier en début de détention. La prison est donc un vecteur de radicalisation, avec les conséquences que l'on connaît.

Ce constat peu élogieux l'est d'autant moins que le système est coûteux. Tous budgets confondus, ce n'est probablement pas loin d'un milliard qui est injecté chaque année dans notre politique carcérale. Par habitant, la Belgique dépense plus d'un tiers en plus pour son système carcéral que la France ou l'Allemagne.

Approches novatrices

Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur le rôle de la prison, l'objectif n'est clairement pas atteint. Pourtant la cause n'est pas perdue. Il existe nombre de pistes pour améliorer cette situation et réduire le taux de récidive, du parcours de réintégration néerlandais à une meilleure collaboration

interfédérale en passant par l'utilisation de moyens de financement innovants pour tester des approches novatrices telles que les «social impact bonds». Nous en détaillons plusieurs dans le rapport à paraître. Toutes ne plairont pas et certaines sont sans doute plus faciles à mettre en œuvre que d'autres.

Mais la situation actuelle est plus que criante. Sauf à considérer la prison dans un rôle exclusivement punitif, le système actuel ne devrait convenir à personne. Il échoue dans la protection de la société en produisant des récidivistes en masse, encourageant le radicalisme et contribuant à la propagation de maladies infectieuses. A fortiori, la prison passe à côté de son rôle de réinsertion.

Le dramaturge George Bernard Shaw disait, non sans ironie, que «l'homme le plus inquiet d'une prison est son directeur». Il est

maintenant temps que nous nous en inquiétions tous également, si nous voulons y donner une nouvelle direction.

Le Groupe du Vendredi présente son rapport en primeur, lors de la mise en scène de la pièce de théâtre «Un homme debout», par Jean-Marc Mahy, ex-détenu et «éduc'acteur», ce vendredi 30 novembre à 19h au Centre culturel d'Auderghem. Demandez votre entrée gratuite à l'adresse suivante: groupeduvendredi.be/billet-gratuit

Sauf à considérer la prison dans un rôle exclusivement punitif, le système actuel ne devrait convenir à personne.